



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Entente de collaboration entre l'Association des restaurateurs du Québec et Kéroul

Montréal, le 2 décembre 2015 – Afin d'améliorer l'offre de restauration accessible aux personnes en situation de handicap qui parcourent le Québec, l'Association des restaurateurs du Québec (ARQ), le plus important regroupement de gestionnaires de la restauration au Québec et Kéroul, un organisme dédié au développement de l'accessibilité du tourisme et de la culture pour les personnes handicapées et interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme du Québec en matière d'accessibilité, sont fiers d'annoncer la conclusion d'une entente de collaboration entre leurs organisations.

Avec cette nouvelle entente, l'ARQ souhaite encourager ses membres à mettre en œuvre des démarches pour améliorer l'accessibilité dans leur établissement. « Notre collaboration avec Kéroul permettra aux restauratrices et aux restaurateurs d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques en matière d'accessibilité, et pour celles et ceux qui s'appêtent à faire des rénovations, sur les moyens d'arriver à un aménagement fonctionnel de leur restaurant tout en leur permettant de conserver le design voulu pour leur établissement. Des choses peuvent être faites pour faciliter l'accès des restaurants aux personnes handicapées, touristes ou non. Pour ce faire, nos membres doivent être informés et accompagnés adéquatement » a déclaré le vice-président aux affaires publiques et gouvernementales de l'ARQ, M. François Meunier.

« Cette nouvelle entente de collaboration avec l'Association des restaurateurs du Québec démontre bien l'importance qu'ils accordent à l'accessibilité. Pour plusieurs restaurateurs, un bon bout du chemin a déjà été parcouru vers l'obtention d'une certification d'accessibilité complète. Notre collaboration avec l'ARQ permettra donc de donner un coup de pouce supplémentaire aux restaurateurs qui voudront bonifier les services qu'ils offrent aux clients en situation de handicap » a déclaré le président-directeur général et fondateur de Kéroul, M. André Leclerc.

Plus concrètement, cette entente permettra aux restaurateurs de recevoir un accompagnement de Kéroul, par le biais de services-conseils sur demande et à tarifs préférentiels, pour améliorer leurs infrastructures d'accueil. Ils pourront ainsi mieux répondre aux critères d'accessibilité définis par Kéroul qui servent à décerner les cotes d'accessibilité diffusées dans les guides touristiques régionaux du Québec. De plus, les établissements de restauration auront désormais l'opportunité d'offrir à leur personnel, et à prix réduit, la formation Service Complice visant à leur fournir des outils pour mieux répondre aux besoins de cette clientèle en croissance.

Une information de qualité

Pour atteindre efficacement les touristes ayant des incapacités et les aider dans la planification de leur séjour au Québec, l'ARQ et Kéroul misent sur le déploiement d'une information de qualité. Ainsi, l'information sur l'accessibilité des restaurants, disponibles sur le site Web de Kéroul, sera mise à jour et présentera une information précise sur les particularités liées à l'accessibilité de chaque établissement.

Alors que l'on constate un phénomène de vieillissement au sein de la population, cette démarche conjointe de l'ARQ et de Kéroul témoigne de leur engagement envers un tourisme durable pour le Québec

.- 30 -

Source : Dominique Tremblay
Agente d'information
dtremblay@arqc.qc.ca

François Meunier
Vice-président aux affaires publiques et gouvernementales
fmeunier@arqc.qc.ca

Association des restaurateurs du Québec
514 527-9801
1 800 463-4237

Jean-François Lavoie
Directeur du développement et du partenariat, Kéroul
514 252-3104
jflavoie@keroul.qc.ca

À propos de l'Association des restaurateurs du Québec

L'Association des restaurateurs du Québec a pour mission de fournir à l'ensemble des établissements de restauration membres à travers le Québec des services complets d'information, de formation, de rabais, d'assurances et de représentation gouvernementale. L'ARQ consacre ses efforts à rassembler et à sensibiliser tous ces intervenants aux causes qui leur sont communes. Chaque action posée par l'ARQ a pour finalité de contribuer à l'essor de ses membres et de les aider à relever de nouveaux défis.

À propos de Kéroul

Interlocuteur privilégié du ministère du Tourisme en matière d'accessibilité, Kéroul est un organisme à but non lucratif dont les actions visent à rendre le tourisme et la culture accessibles aux personnes à capacité physique restreinte. Depuis 1979, Kéroul, évalue l'accessibilité des établissements touristiques et culturels du Québec. Inspirés du Code de construction du Québec, les critères d'accessibilité de Kéroul tracent un portrait idéal de la définition de l'accessibilité. Ils sont le fruit d'études dirigées, d'expériences vécues, et d'analyses réalisées par Kéroul au fil des ans. Ces critères sont les seuls à être reconnus par le ministère du Tourisme du Québec pour la certification et l'attribution des cotes d'accessibilité.